

Crédit photo :  
DALNIA

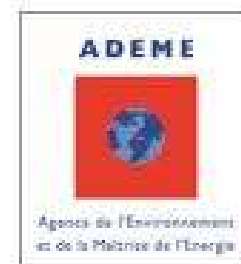


Crédit photo : Mairie d'Orléans



# Journée technique

jeudi 5 mars 2020  
ORLEANS (45)



## 1ère année de fonctionnement d'une chaufferie biomasse

*Conférences (matin) & visite (après-midi) de  
la chaufferie de cogénération biomasse d'Orléans Sud*



## ROLES ET RESPONSABILITES DU MAITRE D'OEUVRE

Journée Technique du 5 mars 2020

CIBE

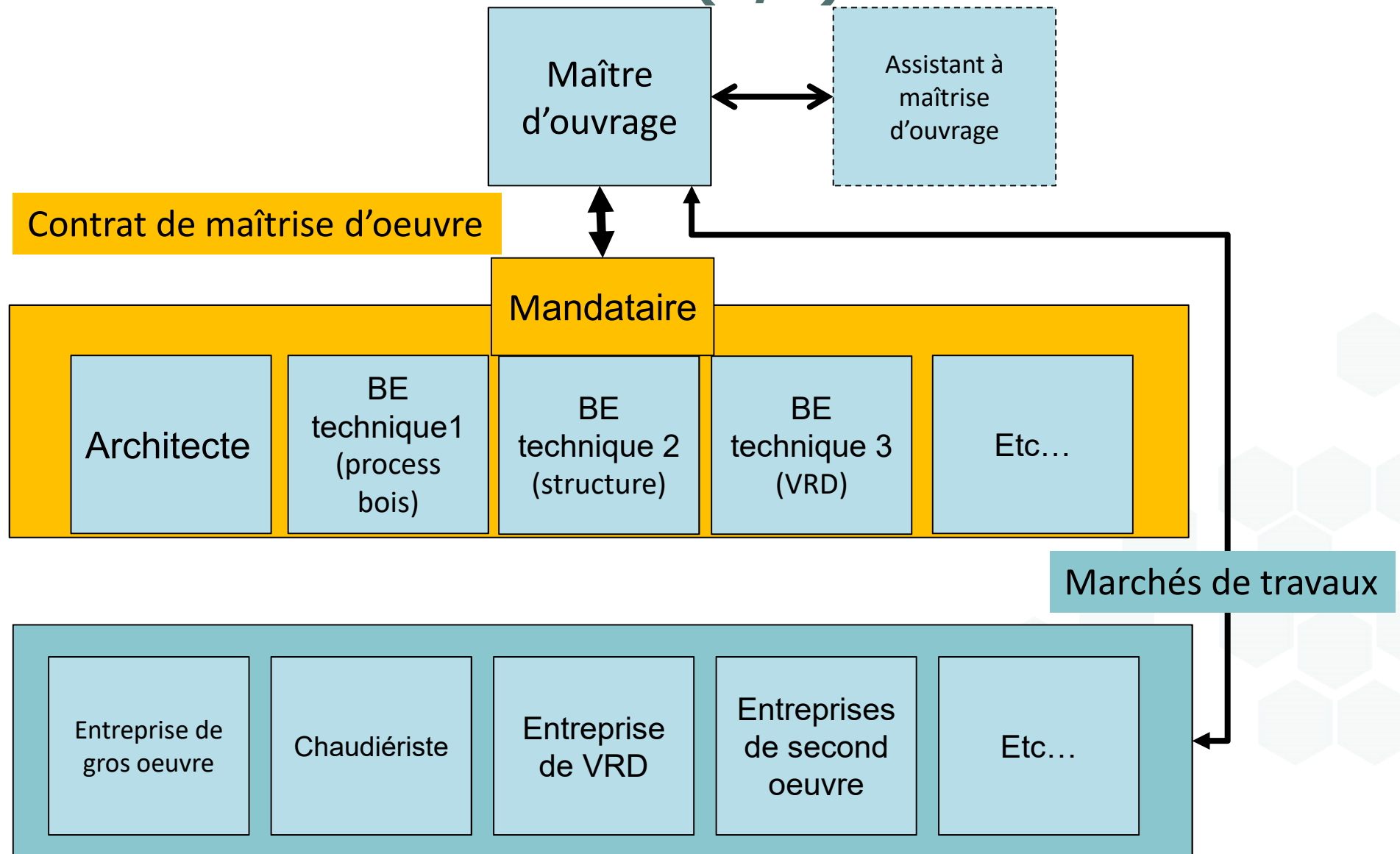


# LE ROLE DU MOE

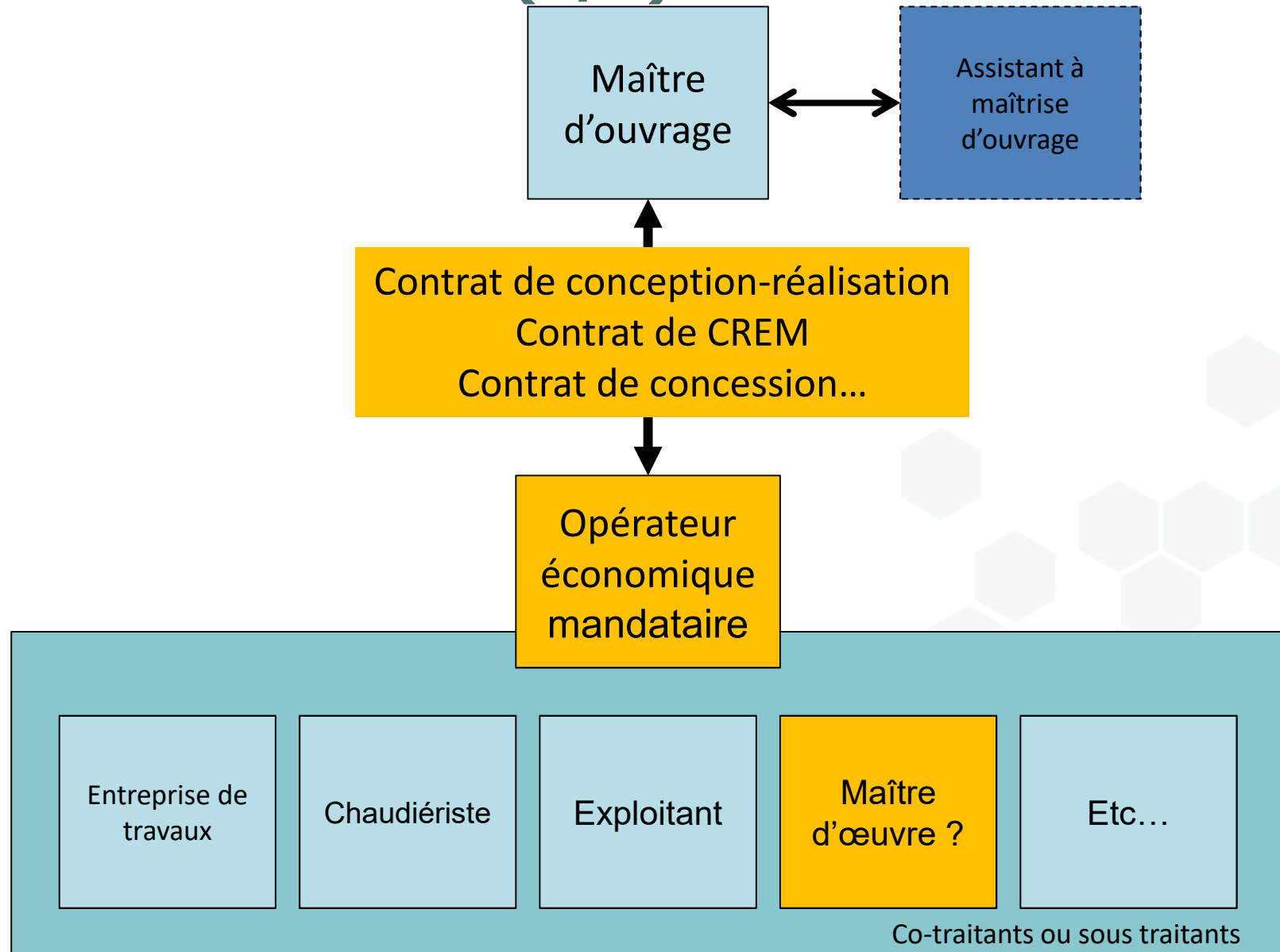
## • Le maître d'œuvre (MOE)

- ◆ Les responsabilités du Maître d'oeuvre
  - Soumis à une **obligation de résultat** et pas de moyens
  - Doit répondre aux exigences de qualité globale et durable des ouvrages à construire en intégrant toutes les dimensions
    - Techniques,
    - Economiques,
    - Sociales
    - Environnementales
- ◆ Les rôles du MOE
  - Limiter les risques
  - Gérer les interfaces
  - Maîtriser le budget, les délais, les performances
- ◆ Il peut assurer différentes missions de :
  - CONSEIL au stade de chaque décision et orientation du projet : identification, programmation, faisabilité...
  - CONCEPTION d'ouvrage, équipements ou systèmes de la phase des études de conception au projet de réalisation.
  - MANAGEMENT de la réalisation : pilotage et coordination de la mise en oeuvre d'un projet et de toutes les ressources en compétences, en savoir faire, en matériels, en hommes, en financement qu'il nécessite.
  - **CONTRÔLE** des réalisations des ouvrages et des produits : conformité à la conception, respect des coûts, des délais et des règles du développement durable, **levée des réserves**
  - **ASSISTANCE à la formation du personnel, à la réception, à la mise en route, à l'exploitation et à la maintenance des ouvrages.**

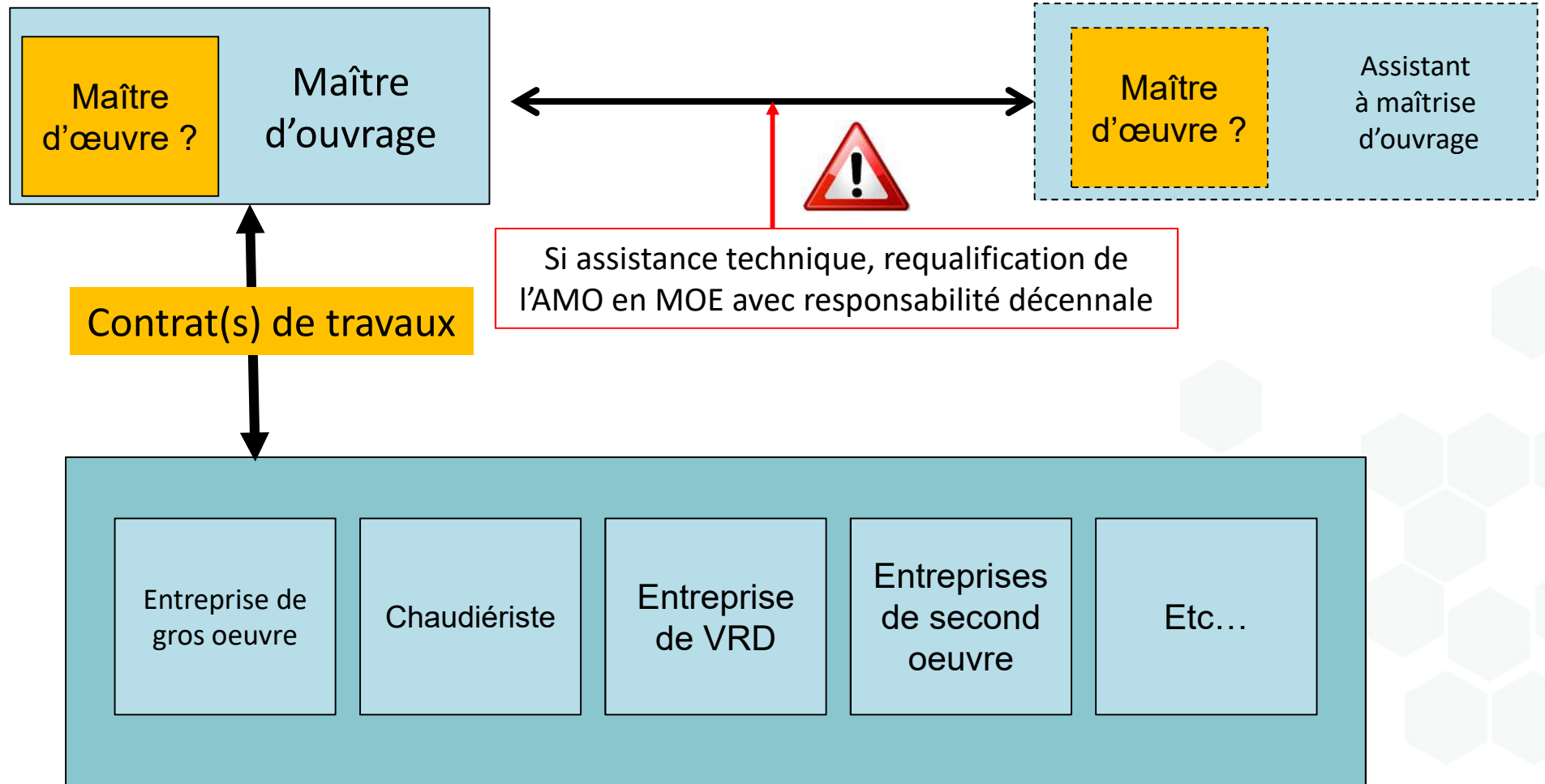
# IL Y A TOUJOURS UN MOE (1/3)



# IL Y A TOUJOURS UN MOE (2/3)



# IL Y A TOUJOURS UN MOE (3/3)



# PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT

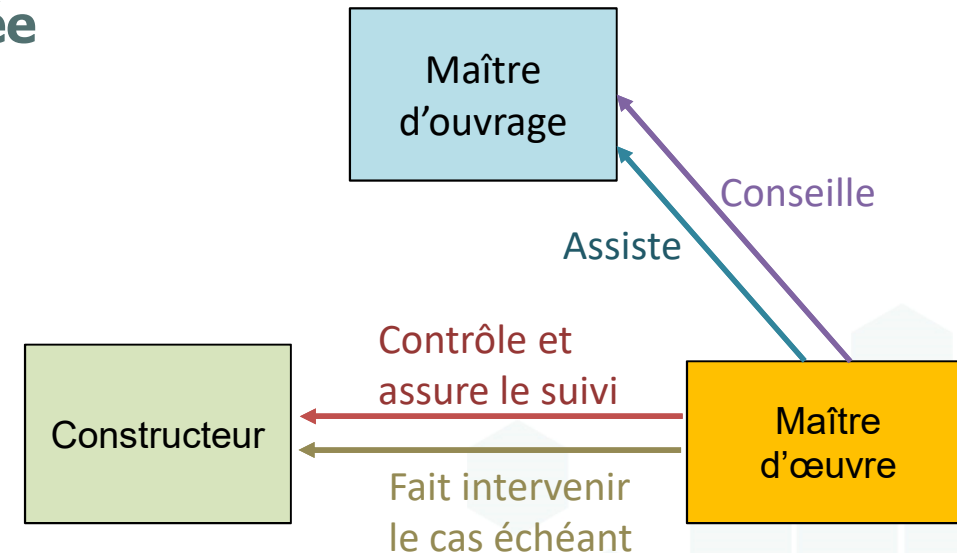
- **Suite à la réception des ouvrages**
  - ◆ Réserves listées lors de la réception
- **3 garanties sur les installations**
  - ◆ Garantie de Parfait Achèvement
    - Durée 1 an
    - Rôle du MOE : Assurer le suivi des réserves et procéder à l'examen des désordres signalés par le Maître d'ouvrage
  - ◆ Garantie de bon fonctionnement
    - Durée 2 ans
  - ◆ Garantie décennale
    - Durée 10 ans



# LES POINTS ESSENTIELS D'UNE PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT

## • Rôles du Maître d'œuvre la première année

- ◆ Contrôler
- ◆ Conseiller
- ◆ Assister le Maître d'ouvrage



## 1. Contrôler les levées de réserves

- ◆ Une étape cruciale : le suivi des essais réalisés par le constructeur
  - Essais de fonctionnement : mise en température, dispositifs de sécurité et alarmes, essais des appareils mécaniques, électromécaniques ou électroniques
  - Essais de performances : VLE, bruit, rendements à différents régimes, Puissance nominale utile, puissance électrique consommée
  - Préalables : définir un plan de comptage, un protocole d'essais
- ◆ Réserves courantes sur les contrôles « statiques »: infiltration d'eau dans le silo par les parois ou par la couverture; poussières en chaufferie; insuffisance de l'inertie du réseau (hydro-accumulation)

# LES POINTS ESSENTIELS D'UNE PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT

## 2. Conseiller le MOA : formation du personnel par le constructeur

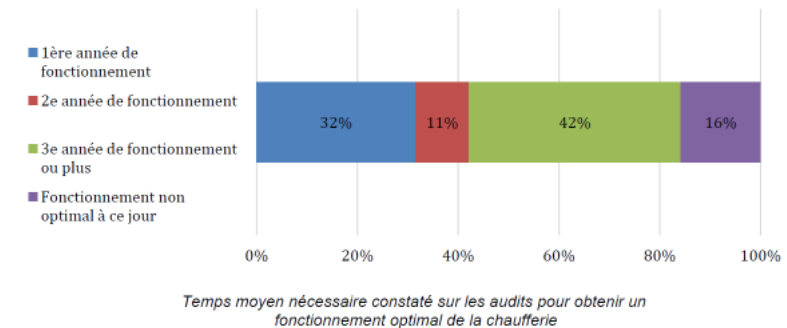
- ◆ Prévoir 3 Temps de formation
- ◆ Formation initiale : 3 à 5 jours ; après réception
  - Contenu :-Théorique et pratique: conduite de l'installation, optimisation des réglages, utilisation de l'automate fourni (régulation), identification des pannes (et acquittement), réalisation de la maintenance, procédures de sécurité pour la réalisation des interventions, procédures de démarrage, mise en sécurité et arrêt de l'installation, vérification du combustible
- ◆ Formation en cours de saison de chauffe
- ◆ Formation au démarrage de la 2<sup>ème</sup> saison de chauffe

## 3. Assister le MOA

- ◆ Les premières années : prise en main de l'installation par le conducteur
- ◆ 2 points-clés :
  - qualité et contrôle du combustible
  - Régulation
- ◆ Examen des désordres et mobilisation du constructeur le cas échéant

## 4. Assister le MOA pour l'exploitation et la maintenance

- ◆ Pour s'assurer du respect des conditions de prise en garantie
  - Exemple : respecter les préconisations du chaudiériste sur le contrôle de la qualité de l'eau (fréquence et conformité des paramètres)
- ◆ Pour tracer et historiser les contrôles et leurs résultats
- ◆ Pour optimiser le fonctionnement et améliorer les performances (contrôle du combustible, respect des VLE, régulation pour améliorer les performances)
- ◆ Pour aider à la fiabilisation de l'installation
  - Qualité du combustible déterminante



Source ADEME : 30 Audits de chaudières bois en régie en Pays-de-la-Loire



## ◆ Merci de votre attention

Vos interlocuteurs : Gaëtan REMOND & Sylvain REBILLAT

Mail : [g.remond@inddigo.com](mailto:g.remond@inddigo.com) et [s.rebillat@inddigo.com](mailto:s.rebillat@inddigo.com)

[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)



DEPUIS  
1986

